

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-196/SG/CD (rendue exécutoire par arrêté n° 71-196/SG/CD du 5 février 1971)

n° 71-196/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication
5 février 1971

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1971

Date du numéro
25 février 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 156/7°L du 26 janvier 1971 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas permettant la pratique des greffes de la cornée ou kératoplastie